



Toujours pas reçu de solde tout compte.

Par **Jimmy51100**, le **13/02/2013** à **16:02**

Bonjour a tous,rnrnJe me permets de postuler ceci sur le forum car j'ai un petit soucis de contrat.rnrnEn effet j'ai signer un CDD de 3 mois en tant qu'animateur commercial, celui-ci commencé le 17 janvier 2013. J'ai eu une période d'essai de 15 jours (31 janvier), comme le travail ne correspondait pas a mes attentes, j'ai décidé de rompre la période d'essai. Donc j'ai travaillé du 17 janvier au 22 janvier 2013. Et a ce jour l'employeur ne me répond plus au téléphone, ni au SMS... J'ai l'impression qu'ils veulent me la mettre a l'envers ce que je n'espère pas, et donc je voudrais avoir plus de détails sur mes droits car je ne connais pas ce domaine là.rnrnPS: A ce jour je n'ai toujours pas reçu mon attestation pôle emploi et mon solde tout compte.rnrnrnMerci de vos réponses les amis,rnrn Cordialement, Jimmy

Par **citoyenalpha**, le **15/02/2013** à **11:34**

Bonjourrnrnmettez en demeure votre employeur de vous verser votre solde de tout compte et votre attestation assedic sous 15 jours par courrier recommandé avec accusé de réception. Si vous avez un préjudice de ce fait justifier le dans votre courrier afin de pouvoir le réclamer.rnrnA défaut saisissez le conseil des prud'hommes en référé. rnrnRestant à votre disposition.

Par **Jimmy51100**, le **22/02/2013** à **16:32**

Bonjour, rnrnMerci de vos conseils ... Mais est-ce que vous pouvez m'aider dans la démarche de lettre de mise en demeure car je ne c'est pas quoi marquer dans le courrier. rnEnfin si sa

vous dérange pas ... rnrnCordialement, rnrnJimmy